



Règlement de la 14^{ème} Coupe des Franches-Montagnes 25 et 26 novembre 2017 - Saignelégier

Lieu	Centre de Loisirs des Franches-Montagnes
Date	Samedi 25 novembre 2017 et dimanche 26 novembre 2017
Plan-horaire et listes de départ	Seront envoyés 10 jours avant la date du concours à chaque participant par le biais de son club. Toutes les listes et d'éventuelles modifications seront envoyées par e-mail à chaque club.
Participants	Doivent être membre d'un club de patinage affilié à l'USP
Inscriptions	A retourner jusqu'au 29 octobre 2017 (cachet de la poste) à CLUB DE PATINAGE DES FRANCHES-MONTAGNES Case postale 2350 SAIGNELÉGIER
	Par email: I.jeannin24@gmail.com et laurence-emma@hotmail.com (Il arrive fréquemment que certains e-mails soient bloqués automatiquement par le système de sécurité de l'ordinateur, raison pour laquelle nous demandons un double envoi. Merci de votre compréhension.)
Frais d'inscription	50.- pour les catégories étoiles 90.-pour les autres catégories à verser jusqu'au 17 novembre 2017 Banque Raiffeisen des Franches-Montagnes Centre 2350 Saignelégier Clearing 80059 no compte 51535.04 Iban : CH66 8005 9000 0051 5350 4
Récompense	Tous les participants reçoivent une attention.
Annulation	En cas d'annulation les frais d'inscription ne sont pas remboursés
Licences	Les licences ou les pièces d'identités ainsi que les CD sont à déposer au bureau de calcul 1 heure avant l'heure de départ de la catégorie concernée.
Assurance	Le comité d'organisation de la Coupe des Franches-Montagnes décline toute responsabilité en cas d'accident. Les participants, accompagnants, entraîneurs, juges et aides doivent être assurés personnellement contre les accidents.
Adresse de contact pour renseignements	I.jeannin24@gmail.com 079.218.38.66 Laurence Jeannin

Club de Patinage artistique des Franches-Montagnes

Case Postale
2350 Saignelégier
Membre USP et ARP



Catégories 14ème Coupe des Franches-Montagnes

Conditions de participation Pour les catégories élite, juniors, seniors, cadets et espoirs selon les règlements USP (pas de programme court)

Catégories Programme libre uniquement

Catégories USP

Elites USP Selon circulaire USP n° 10 du 06.06.17

Seniors USP Selon circulaire USP n° 10 du 06.06.17

Juniors USP Selon circulaire USP n° 10 du 06.06.17

Cadets U16 Garçon Selon circulaire USP n° 10 du 06.06.17
Cadets U15 Fille

Cadets U14 Selon circulaire USP n° 10 du 06.06.17

Espoirs USP Selon circulaire USP n° 10 du 06.06.17

Minis USP Selon circulaire USP n° 10 du 06.06.17

Catégories Romandes

Junior ARP Né avant le 1^{er} juillet 2003
3'30 F Test obligatoire 3. ARP (Test max. 2 ARP et 2. USP)
4'00 G Selon Junior USP
(ISU Juniors + bonus double axel +bonus triple saut))

Novice ARP A

3'00 F Né entre le 01.07.2003 et le 30.06.2006

3'30 G Né entre le 01.07.2003 et le 30.06.2006

Novice ARP B

3'00 F Né avant le 01.07.2003
Test obligatoire 4. ARP (Test max. 3 ARP et 3 USP)
3'30 G Selon Cadets USP
(ISU 2024 Advanced Novice + bonus double axel)

Minime ARP

3'00 F et G Né entre le 1^{er} juillet 2006 et le 30 juin 2007
Test obligatoire 5. ARP (Test max. 4 ARP et 4 USP)
Selon le règlement "Développement de la base Bronze"
(Basic Novice B ISU 2024) max Level 2

Avenir ARP

3'00 F et G Né après le 30.06.2007
Test obligatoire 5. ARP (Test max. 4 ARP et 4 USP)
Selon le règlement "Développement de la base Bronze"

Club de Patinage artistique des Franches-Montagnes

Case Postale
2350 Saignelégier
Membre USP et ARP



(Basic Novice B ISU 2024) max Level 2

Poussin ARP

2'30 F et G

Né après le 30.06.2008

Test obligatoire 6. ARP (Test max. 5 ARP et 5 USP)

Selon le règlement "Développement de la base Inter-bronze"

Mini-poussin ARP

2'00 F et G

Né après le 30.06.2009

Sans test obligatoire (Test max. 6 ARP et 6 USP)

Selon le règlement "Développement de la base Sans test USP"

Catégories Régionales

Argent

3'30 F

4'00 G

Né après le 1^{er} juillet 2004

3.USP obtenu, sans 3 ARP

Selon le règlement "Développement de la base"

(ISU Juniors + bonus)

Argent

3'00 F

3'30 G

Sans limite d'âge

3.USP obtenu

Selon le règlement "Développement de la base"

(ISU Advanced Novice + bonus)

Inter-Argent

3'00 F

3'30 G

Sans limite d'âge

4.USP obtenu

Selon le règlement " Développement de la base "

(ISU Advanced Novice + bonus)

Bronze A

Bronze B

3'00 F et G

Né après le 1^{er} juillet 2005

Né avant le 1^{er} juillet 2005

5. USP obtenu

Selon le règlement " Développement de la base "

Interbronze A

Interbronze B

2'30 F et G

Né après le 1^{er} juillet 2007

Né avant le 1^{er} juillet 2007

6.USP obtenu

Selon le règlement " Développement de la base "

Cuivre A

Cuivre B

2'00 F et G

Né après le 1^{er} juillet 2008

Né avant le 1^{er} juillet 2008

Sans test USP

Selon le règlement " Développement de la base Sans test USP "

Acier A

Acier B

2'00 F et G

Né après le 1^{er} juillet 2010

Né avant le 1^{er} juillet 2010

Sans test USP

Selon le règlement " Développement de la base Sans test USP "

Avec uniquement :

4 éléments de saut autorisés 1W, 1S, 1T, 1Lo

(max 2 combi de 2 sauts ou séq de 2 sauts).

Max 2 pirouettes parmi les suivantes USpA, SSpA (pas de changement de pied)

Max 1 séq chorégraphique (ChSqA)

Club de Patinage artistique des Franches-Montagnes

Case Postale
2350 Saignelégier
Membre USP et ARP



Pour les catégories Etoiles, nous vous remercions par avance pour votre fair-play : Les participants doivent être inscrits, non pas selon le test qu'ils ont obtenu en interne dans leur club, mais selon les éléments qu'ils maîtrisent, ceci pour éviter toute déconvenue.

Etoile 3A

Né après le 1er juillet 2007

Etoile 3B

Né avant le 1^{er} juillet 2007

2'00 F et G

Sans test USP

4 éléments de saut autorisés 1W, 1S, 1T, 1Lo possible
(max 2 combi de 2 sauts ou séq de 2 sauts).

2 pirouettes (uniquement USpA)

1 séq chorégraphique (ChSqA)

Pour chute, déduction, component et facteurs, se référer au règlement USP,
développement de la base.

Etoile 2B

Sans test USP

2'00 F et G

1W

1S

1 combi 1W +1T ou 1S + 1T

1 pirouette UspA

Croisés sur un 8 en arrière

(*) 1 pas: 2 Mô, 2 trois ext., 2 trois int.

(*) Avion pied gauche et droit avant ou arrière, en cercle ou en spirale

Etoile 2A

3 bouteilles arr.

2'00 F et G

(*) Fente à droite et à gauche

1W

Pirouettes USpA

Avion en avant en ligne droite ou en cercle

(*) Croisés avant sur le 8

Chassés en avant 2x à droite et 2x à gauche sur la carre extérieure

Etoile 1

1'30 F et G

Cigogne

Petit paquet avant

(*) Marche avant puis freinage, marche arrière

3 Bouteilles en avant et arrière

Croisés avant droit et gauche sur un 8

(*) 2 sauts : saut avec ½ rotation sur un cercle départ 1 pied puis réception obligatoire sur 2 pieds

Pirouette sur 2 pieds

(*)

Les éléments avec l'étoile doivent être présentés en une seule fois, l'élément ne doit pas être divisé en patinant une partie au début de programme et une autre à la fin

Club de Patinage artistique des Franches-Montagnes

Case Postale
2350 Saignelégier
Membre USP et ARP



Répartition	Le comité d'organisation se réserve le droit de répartir les participants des catégories avec un grand nombre d'inscriptions dans différentes sous-catégories. La répartition se fait selon l'âge des participants.
Date limite du dernier test	Les tests requis doivent avoir été obtenus au plus tard à la date du délai d'inscription.
Ordre de départ	Le tirage au sort de l'ordre de départ est fait par le comité d'organisation.
Jugement	Composantes et durée du programme selon nouveau règlement ISU. Jugement fermé selon le nouveau règlement ISU. Catégories USP règlement USP Catégories non-USP avec le règlement Développement de la base
Musique	CD
Passage de tests ARP	Les participants pourront passer les tests 7,6,5,4 3 2,1 ARP en concours, selon les directives de l'ARP.

Pour le CPFM

Laurence Jeannin
Présidente technique

Saignelégier, le 11 septembre 2017